



# REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

(61)

## 24<sup>e</sup> Session Examen Périodique Universel 2016 Rapport de la Namibie

---

**Monsieur le Président,**

Il ressort de la lecture combinée du rapport soumis par le Gouvernement de la Namibie au titre de son examen périodique et du résumé établi par le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, que ce pays a réalisé beaucoup de progrès depuis son premier examen périodique qui a eu lieu le 31 janvier 2011.

Bien que n'ayant pas encore soumis certains rapports, le Gouvernement namibien a bien coopéré avec les mécanismes relatifs aux droits de l'homme et avec les titulaires de mandat au titre de procédures spéciales. C'est le cas notamment avec l'adoption de son premier plan d'action en faveur des droits de l'homme, plan dont le Bureau du Médiateur surveille la mise en œuvre et les visites officielles effectuées par les titulaires de mandat en Namibie.

Nous encourageons le Gouvernement namibien à poursuivre les efforts dans ce sens

Toutefois, nous l'invitons à ratifier les conventions auxquelles il avait accepté d'accéder en application des recommandations de son premier examen périodique universel, afin de compléter sa participation aux principaux instruments universels relatifs aux droits de l'homme.

**Monsieur le Président,** je vous remercie.

Genève le 18 janvier 2016

**Zénon MUKONGO NGAY**  
Ambassadeur et Représentant Permanent